

# RÉGLEMENT DE LA COURSE CYCLISTE FSGT DE CANTÉ (Ariège)

Dimanche 15 Mai 2016

Catégories	Heures dossards	Heures départs	Kms
2ème FSGT 1er Ufolep	Midi	15 h 30	80 kms (35 tours)
3ème FSGT 2ème Ufolep	Midi	15 h 30	76 kms (33 tours)
4ème FSGT 3ème Ufolep	Midi	13 h 30	68 kms (30 tours)
5ème FSGT GS Ufolep Féminines	Midi	13 h 32	62 kms (27 tours)
Cadets	Midi	13 h 33	46 kms (20 tours)
Minimes	Midi	13 h 34	23 kms (10 tours)

- Les cinq premiers de chaque catégorie seront récompensés.
- Placée sous l'égide de la FSGT, et en accord avec ses règlements, cette épreuve est ouverte aux coureurs 2ème, 3ème, 4ème, 5ème catégorie, féminines, cadets, et minimes ainsi qu'aux coureurs UFOLEP 1ère, 2ème, 3ème catégorie, GS, féminines, cadets et minimes, les coureurs seniors 1ère FSGT des autres départements courront dans la catégorie 2 FSGT.
- Les dossards ne seront attribués que sur présentation des licences fsgt ou ufolep.
- Le port du casque est obligatoire pour toutes les catégories.
- Les concurrents doivent respecter le code de la route et les divers arrêtés municipaux pris par chaque localité traversée.
- Secouristes titulaires, véhicule de secours et signaleurs seront présents pour la sécurité.
- Tout coureur, qui rattrape le peloton le précédent de catégorie supérieure, sera mis hors course.